



Commission de services policiers d'Ottawa

Président : Eli El-Chantiry (conseiller municipal)
Vice-président : Jim MacEwen (rep. communautaire)
Membres : Des Doran (rep. Communautaire)
 Diane Guilmet-Harris (rep. Communautaire)
 Henry Jensen (rep. Communautaire)
 Maria McRae (conseillère municipale)
 Bob Monette (conseiller municipal)

Directrice générale : Wendy Fedec
Adjointe admin. : Lynn Kennedy

Adresse : 110, avenue Laurier Ouest
 Ottawa (Ontario), K1P 1J1

Téléphone : 613-560-1270

Télécopieur : 613-580-2728

Courriel : Wendy.fedec@ottawa.ca

Lynn.kennedy@ottawa.ca

Site Web : ottawapoliceboard.ca (page de la Commission)

ACTIVITÉS RÉCENTES DE LA COMMISSION

Depuis la publication du dernier bulletin trimestriel en mars, la Commission a marqué des jalons importants et reçu les rapports clés ci-dessous; on peut accéder en ligne à ces rapports au www.ottawapoliceboard.ca :

- Nomination de 13 membres auxiliaires au Service de police d'Ottawa et lancement le 25 mai 2009 du tout nouveau programme des membres auxiliaires
- Présentation, en collaboration avec le Service de police, de quatre cafés-rencontres très fructueux intitulés « Let's Chat » dans le cadre du programme Partenariats à l'œuvre 2009. Ces rencontres visaient à recueillir l'opinion des membres de la communauté sur la question « What does a safer Ottawa for all look like? » (« De quoi aurait l'air une ville d'Ottawa plus sécuritaire pour tous? ») en vue de nous permettre de tenir compte des besoins des citoyens dans l'élaboration du Plan d'activités 2010-2012 du Service de police d'Ottawa
- Rapport de 2008 sur les activités du Service de police d'Ottawa

MOT DU PRÉSIDENT

J'ai le plaisir de vous présenter le numéro de juin des *Affaires de la Commission*, le bulletin d'information de la Commission de services policiers d'Ottawa. Juin 2009 marque le 25^e anniversaire de la tenue en Ontario du **Mois des personnes âgées**. La Commission est heureuse d'annoncer que sa prochaine réunion d'intérêt public le 8 juin portera sur le thème de la « Sécurité des aînés » et sera présentée en collaboration avec le Conseil sur le vieillissement d'Ottawa; vous trouverez des détails supplémentaires à ce sujet dans le présent bulletin. Vous trouverez également dans ce numéro un article dans lequel des détectives du Service de police d'Ottawa, Section de la violence faite aux aînés, présentent le service essentiel qu'offre leur Section. J'aimerais attirer votre attention sur le fait que le **15 juin** se tiendra la **Journée internationale de sensibilisation pour contrer les abus envers les personnes âgées**; on peut porter du pourpre ce jour-là pour afficher sa solidarité envers l'idée que la violence à l'égard des aînés est inacceptable. Pour de plus amples renseignements, visitez le site Web du Réseau canadien pour la prévention des mauvais traitements envers les aînés au www.cnpea.ca.

J'espère que vous trouverez ce bulletin instructif; vous pouvez en tout temps obtenir des renseignements supplémentaires sur la Commission et ses activités au ottawapoliceboard.ca.

Eli El-Chantiry, président

- Statistiques de 2008 sur la criminalité, la police et les activités routières
- Rapport de 2008 sur le recours à la force
- Sondage d'opinion publique de 2008 sur les services de police : faits saillants
- Rapport de 2008 de fin d'année sur la situation financière
- Plan de vérification 2009

Les membres du public auront aussi l'occasion de s'exprimer cet automne sur le Plan d'activités 2010-2012 lorsque sa version provisoire sera accessible pour consultation.

PROCHAINE RÉUNION D'INTÉRÊT PUBLIC : SÉCURITÉ DES AÎNÉS

Chaque année, la Commission de services policiers d'Ottawa présente une série de réunions d'intérêt public sur des sujets qui concernent la collectivité. La première réunion de 2009 a porté sur le sujet de la « **Protection de son identité** »; d'ailleurs, vous trouverez plus loin dans le présent bulletin un article sur cette présentation rédigé par des experts des services policiers.

La prochaine réunion d'intérêt public portera sur la « **Sécurité des aînés** » et aura lieu le lundi 8 juin 2009 de 13 h à 15 h à la salle du Conseil de l'hôtel de ville d'Ottawa. Lors de cette séance d'information conçue à l'intention des aînés et des aidants naturels en collaboration avec le Conseil sur le vieillissement d'Ottawa, on abordera notamment les sujets suivants :

- *Découvrir les changements associés au vieillissement et l'incidence qu'ils peuvent avoir sur la sécurité des aînés, ainsi que les mesures que les aînés peuvent prendre pour minimiser les risques.*
- *Quels sont les risques (fraude, procurations, sécurité dans la rue, etc.) auxquels les aînés s'exposent en particulier? Comment pouvez-vous vous protéger?*
- *Quelles sont les ressources à la disposition des aînés?*

Des experts du Conseil sur le vieillissement et du Service de police d'Ottawa feront la présentation, qui sera suivie d'une période de questions. Tous les membres du public sont invités à y assister.

Par ailleurs, la Commission de services policiers tient ses réunions ordinaires le quatrième lundi de chaque mois, sauf en août (il n'y a aucune réunion) et en décembre (la réunion a lieu le troisième lundi du mois). Toutes les réunions sont publiques et se tiennent à 17 h à la salle Champlain de l'hôtel de ville d'Ottawa. Les membres du public sont autorisés à prendre la parole sur tout point inscrit à l'ordre du jour, ou sur toute autre question qui n'est pas à l'ordre du jour mais qui les préoccupent, à condition d'en aviser le personnel de la Commission au moins une semaine à l'avance. Le

calendrier complet des réunions de 2009 est affiché en ligne.

Protéger les membres vulnérables de la collectivité

par les détectives Christina Wolf et Brenda McGillvray du Service de police d'Ottawa

La violence à l'égard des personnes âgées est une préoccupation communautaire qui devrait s'accroître au cours des années à venir. D'ici 2031, on prévoit qu'une personne sur quatre habitant Ottawa aura plus de 65 ans; le groupe le plus important sera celui des 79 à 84 ans.

En vue de ce changement démographique, et compte tenu de la nécessité d'offrir aux victimes de ce type de violence une intervention policière ciblée, le Service de police d'Ottawa a établi en janvier 2005 la Section de la violence faite aux aînés.

Le mandat principal de la Section consiste à faire enquête sur toutes les allégations de violence associées à une relation de confiance ou de dépendance entre une personne âgée et un agresseur. Il peut s'agir de négligence ou d'un acte ou une combinaison d'actes de nature physique, financière ou émotionnelle. Depuis son entrée en fonction, la Section a fait enquête sur 548 signalements et procédé à 69 arrestations et 660 inculpations.

Le mandat secondaire de la Section est de sensibiliser les aînés, les aidants naturels et les autres professionnels qui interviennent chaque jour auprès des personnes âgées (notamment le personnel des banques, les employés des services de soins de santé, les ecclésiastiques et les travailleurs sociaux). Donner au public les outils pour repérer correctement les indices et manifestations de la violence, reconnaître et éliminer les obstacles au signalement des actes de violence au Service de police ou, tout simplement, déterminer comment la collectivité et le Service de police peuvent collaborer en la matière : voilà qui aidera énormément à éliminer la violence faite à certaines de nos personnes âgées les plus vulnérables.

La
Commission de services
policiers d'Ottawa a un
tout nouveau site Web...
Consultez-le à

ottawapoliceboard.ca

Au départ, la Section n'avait qu'un seul enquêteur; elle compte maintenant un sergent d'état-major et deux enquêteurs à plein temps. Ceux-ci travaillent en relation étroite avec l'Unité d'aide aux victimes en situation d'urgence du Service de police d'Ottawa et participent souvent à diverses initiatives communautaires en collaboration avec le Conseil sur le vieillissement d'Ottawa. La Section établit des partenariats actifs avec d'autres intervenants communautaires, comme le Centre d'accès aux soins communautaires, le Bureau du Tuteur et curateur public, le Service d'aiguillage et d'intervention contre la violence à l'égard des personnes âgées, et le ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Parmi les récentes réussites du Service on compte l'élaboration d'un répertoire de ressources pour les personnes âgées, ainsi qu'un outil de formation pour les agents de police de première ligne qui est maintenant utilisé comme modèle pour la formation policière en Ontario.

Pour obtenir d'autres renseignements et ressources communautaires, veuillez consulter la page du site Web de la Section de la violence faite aux aînés au www.ottawapolice.ca. Si vous ou quelqu'un que vous connaissez êtes victime de violence à l'égard des personnes âgées, n'hésitez pas à communiquer avec la Section pour faire un signalement.

CONSEILS POUR PROTÉGER SON IDENTITÉ

par Lynn Kennedy, adjointe administrative, Commission de services policiers d'Ottawa

Jusqu'à ce que j'assiste à la réunion du 6 avril, je croyais m'y connaître en matière de technologie. Je croyais déjà tout savoir sur les moyens de protéger mon identité. Ce n'est pas sorcier, me disais-je : il s'agit de ne pas divulguer ses numéros d'identification personnels (NIP), de garder ses cartes de crédit à un endroit sécuritaire et de s'assurer que personne ne regarde par-dessus son épaule quand on utilise le paiement par carte de crédit ou un guichet automatique.

Après avoir écouté la présentation des sergents du Service de police d'Ottawa Bill Sullivan (Section des fraudes organisées) et Andrew Buchan (Unité des crimes informatiques et de l'exploitation des enfants

en ligne) lors de la réunion d'intérêt public du 6 avril 2009 présentée par la Commission, j'ai compris que j'en savais en fait bien peu.

La présentation et le diaporama des sergents nous ont fourni de l'information essentielle sur les diverses méthodes qu'utilisent les criminels pour mettre la main sur nos renseignements personnels, de même que des conseils sur les mesures à prendre pour les empêcher. Voici un extrait de l'information cruciale qui a été échangée entre les membres de la communauté et les experts du sujet :

- 1) Couvrez toujours le **clavier d'identification personnelle** d'une main lorsque vous entrez votre mot de passe; les fraudeurs ne se contentent pas de regarder par-dessus votre épaule pour obtenir vos renseignements personnels : il se peut aussi qu'une caméra illégale soit installée sur les lieux pour enregistrer les chiffres que vous tapez.
- 2) Les **réseaux WiFi ou sans fil** sont vulnérables lorsque vous utilisez Internet; il suffit de se trouver à proximité de l'endroit où vous recevez le signal pour avoir accès à vos renseignements personnels. De plus, les paramètres par défaut de la plupart des routeurs sans fil ne sont pas sécuritaires; le meilleur moyen de vous protéger est d'encoder les paramètres. La meilleure façon de protéger votre réseau sans fil est de le fermer quand vous avez fini de l'utiliser afin d'empêcher les pirates informatiques d'y accéder.
- 3) MySpace et Facebook sont désignés comme des sites de **réseautage social**. Ces sites vous permettent d'enregistrer vos données personnelles et de les rendre accessibles à quiconque navigue sur le Web. En utilisant les paramètres de confidentialité, vous pouvez modifier votre profil de façon à limiter les renseignements accessibles aux autres utilisateurs et même à empêcher certains utilisateurs d'y avoir accès.
- 4) On parle de **vol d'identité** lorsqu'un imposteur accède à vos renseignements personnels et les utilise à des fins illégitimes; ainsi, gardez toujours en tête la quantité d'information que vous divulguez et les personnes à qui vous la divulguez.

Il existe de nombreux moyens d'obtenir des renseignements personnels en vue d'un usage illégal. Les conseils suivants vous aideront à minimiser les risques et à **protéger votre identité** des menaces existantes :

Bulletin d'information de la **Commission de services policiers d'Ottawa**

- Divulquez le moins possible vos renseignements personnels.
- Demandez comment vos renseignements personnels seront utilisés et sachez s'ils seront partagés ou non.
- Déchiquez tous les renseignements personnels et importants, puis assurez-vous de les jeter dans un endroit approprié. Il est démontré que certains fraudeurs cherchent ce genre de renseignements dans les ordures.
- Vérifiez régulièrement l'état de vos comptes, suivez de près vos cycles de facturation et vérifiez chaque année votre rapport de solvabilité. Pour obtenir une copie de votre rapport de solvabilité, communiquez avec Equifax au 1 800 465-7166 ou TransUnion au 1 877 525-3823.
- Utilisez des mots de passe sur tous vos ordinateurs et assurez-vous que ces mots de passe soient difficiles à trouver. N'utilisez aucune date d'anniversaire ou adresse ni aucun nom (d'un proche ou d'un animal de compagnie) ou numéro de téléphone.
- Effacez le disque dur de votre ordinateur avant de le vendre ou de vous en départir.

Pour obtenir des précisions sur les conseils ci-dessus tirés de la présentation « Protection de son identité », ou pour obtenir d'autres conseils, rendez-vous au :

http://ottawapolice.ca/fr/serving_ottawa/services_board/pdf/Safeguarding_Your_Identity_FR.pdf.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les façons de protéger votre identité et sur les mesures à prendre en cas de vol d'identité, rendez-vous au :

http://ottawapolice.ca/fr/serving_ottawa/support_units/high_tech_main.cfm.

La Commission de services policiers d'Ottawa est l'organisme civil établi par la loi provinciale qui assure la gouvernance et la surveillance du Service de police d'Ottawa. Elle est tenue de rendre des comptes à la collectivité, au ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels et à la Commission civile des services policiers de l'Ontario. Pour consulter les numéros précédents du bulletin Affaires de la Commission ou pour obtenir d'autres renseignements sur la Commission de services policiers d'Ottawa, visitez le site ottawapoliceboard.ca.